

Appel à Manifestation d'Intérêt



« Innover pour la transition écologique des territoires »

Partenaires :



ENERLIS

3ème édition - 2023

Vous êtes une entreprise/une startup, une collectivité, un établissement public ou un institut de recherche ?

Vous proposez un projet de transition écologique répliquable, issu d'une coopération entre les secteurs publics et privés ?

Vous portez des solutions innovantes répondant aux enjeux de décarbonation des modes de vie à l'échelle des territoires ?

L'association Transition Forum, en partenariat avec Aqua Asset Management et Enerlis, vous invite à répondre à son Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de mettre en valeur vos projets auprès d'une **communauté de plus de 15000 décideurs publics et privés et d'investisseurs**. Les projets les plus inspirants et exemplaires seront sélectionnés par un jury prestigieux et bénéficieront d'une campagne de valorisation et de mises en relation.

Nous avons la conviction que le déploiement de la transition écologique et énergétique ainsi que la mutation vers une économie circulaire se jouent prioritairement à l'échelle des territoires. De plus, nous constatons au quotidien qu'il est nécessaire de créer de nouvelles formes de coopérations pour répondre aux défis environnementaux de notre siècle.

C'est pourquoi nous proposons aux porteurs de solutions, qu'ils soient publics ou privés, **un cadre collectif** qui associe au plus haut niveau collectivités territoriales, entrepreneurs, investisseurs, monde de la recherche et société civile pour **accélérer le déploiement de la transition écologique et énergétique dans les territoires**.

L'association Transition Forum rassemble une communauté de décideurs publics et privés engagés pour accélérer la transition écologique et énergétique à l'échelle des territoires. Elle facilite l'émergence de solutions concrètes et innovantes ainsi que le développement de nouvelles coopérations.

Lancé en janvier 2021 par l'association, l'AMI a pour vocation **d'identifier des projets de transition écologique innovants issus d'une coopération public-privé, et de les promouvoir** auprès d'une communauté de décideurs public et privés.

La première édition de l'AMI fut un succès : plus de cinquante projets répondant à des problématiques variées telles que la mobilité, l'énergie, l'aménagement urbain, l'agriculture, l'industrie ou encore la préservation de la biodiversité ont été reçus. L'édition 2022, réalisée en partenariat avec la Banque des Territoires, Aqua Asset Management et La Tribune, a affiché une très forte progression dans le nombre de candidatures reçues par rapport à 2021 (+79%).

Les projets lauréats de l'AMI 2022, sélectionnés parmi vingt projets finalistes, furent :

- **Bois Bocage Energie**, pour leur projet de gestion durable des haies, dans l'Orne (61) ;
- **Boucl Energie**, pour leur projet d'autoconsommation collective d'électricité décarbonée en Isère (38) ;
- **Eco in Pack**, basé en Charente (17), pour la « *Clean Bottle* », destinée à la collecte et au réemploi des bouteilles en verre ;
- **H2OPE**, en Bas Rhin (67), pour le « *River Whale* », collecteur de déchets flottant en milieu fluvial ;
- **Vertuo**, en Île-de-France, pour leur système de végétalisation urbaine économe et durable.
- A l'unanimité, le jury a décerné une récompense « hors catégorie » à un sixième projet, la « *Zone Biomarine* » de la **Direction des Ressources Maritime de la Polynésie française**.

Pour être éligible, un projet doit : présenter un **caractère innovant**, avoir un **impact environnemental et social positif significatif**, être issu d'une **coopération public-privé** et être **réplicable**.

Les projets soumis répondent à des problématiques s'inscrivant dans cinq thématiques clés : produire et consommer, se loger, se déplacer, se nourrir, préserver et protéger.

En 2023, les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de Lionel Le Maux, fondateur de l'association et président d'Aqua Asset Management ; Aurélie Gaudillère, présidente d'Enerlis ; Vanina Paoli-Gagin, sénatrice de l'Aube et fondatrice de Law Impact Avocat ; Sébastien Paolozzi, président de Prodeval et Laure Verhaegue, co-fondatrice et présidente de Lendosphere. Ils bénéficieront de :

- **La publication d'articles** dans *Time for Transition*, revue semestrielle de l'association, ainsi que sur son site internet ;
- **Une invitation à la sixième édition du TRANSITION FORUM** à Paris (14-15 novembre 2023), ainsi qu'à tous les événements associés. Lors de cette édition, une session retransmise en live sera dédiée à l'annonce des lauréats et à la présentation de leurs projets.
- **La diffusion d'interviews écrites et vidéos** sur les supports de communication de l'association ;
- **Une rencontre avec l'équipe de gestion d'Aqua Asset Management**, membre de l'association et partenaire de l'AMI ;
- **La participation gratuite à toutes les activités et initiatives de l'association** Transition Forum, pendant un an.

Modalités pratiques :

Pour candidater, il vous suffit de remplir le [formulaire en ligne](#) avant le 29 septembre 2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre [site internet](#), où vous pourrez consulter le règlement de l'AMI.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à contact@transition-forum.org ou au 06 79 74 81 42.